

Vichy. C'est de cette ville thermale que la France est gouvernée par le maréchal Pétain. Le vélo-taxi s'affiche ici aussi.

# De la naissance à la renaissance

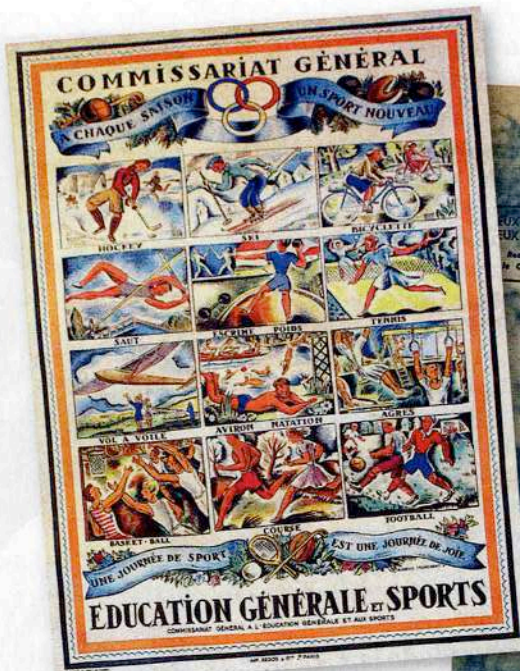
*Après avoir abordé le mois dernier la période 1940-1942 avec la création du régime de Vichy par Pétain et son impact sur les fédérations sportives notamment en termes d'indépendance, nous nous intéressons dans cette deuxième partie à la période 1943-1945 qui a vu la (re)naissance de la FFCT, l'arrivée de Charles Antonin à sa tête et les bases de « la nouvelle fédération ».*

En cette période de guerre, la « presse » cyclo est réduite à peu de titres. Le classieux *Cycliste*, hérité de *Vélocio*, s'est mis en sommeil. Il ne reparaitra qu'en octobre 1946... avec des photos signées Charles Antonin. Ne restent que des bulletins de clubs dont celui du *Cyclo-touriste de Lyon*, trimestriel mais typographié. Il vit de ses fidèles annonceurs. Signalons aussi une feuille, *Cyclo-Magazine*, éditée à Roanne. René Touzet y est toujours comme chez lui.

### « Une nouvelle fédération de cyclotourisme va naître »

C'est ainsi que, le 1<sup>er</sup> octobre, en fin de revue, place vraisemblablement due à une arrivée tardive, paraît de la plume de René Touzet un article, court, mais appelé à faire sensation. Déjà par son titre : « Une nouvelle fédération de cyclotourisme va naître ». L'affirmation est trop forte pour qu'il y ait ambiguïté. Son premier alinéa va droit au but, bien qu'un peu délirant et rappelant l'attachement du signataire au chef de l'État français : « Les cyclotouristes auront leur indépendance. Une nouvelle Fédération cyclotouristique va naître. Elle sera ce que nous la ferons. Remercions donc le Maréchal de France de nous avoir donné pour Commissaire général aux sports M. le colonel Pascot. »

Lucien Clairet, rédacteur en chef de *Cyclo-Magazine*, ajoutait une longue NDLR dont voici l'essentiel : « M. Le colonel Pascot nommera bientôt la commission directrice de la nouvelle fédération [...] La nouvelle fédération de cyclotourisme offre à tous l'occasion unique de se grouper et de s'unir sous le même giron. Randonneurs de tous poils, cyclotouristes de tous âges et de toutes qualités, membres des



Les bonnes intentions du CGEGS. Un excellent exutoire à l'Occupation.

fédérations dissoutes, dirigeants de tous bords, il ne vous est plus permis d'hésiter. Profitez de l'événement pour vous rassembler et vous unir une fois pour toute. Finissons-en avec les doutes, les réticences, les atermoiements et les hésitations qui nous ont fait tant de mal. »

Le 20 novembre 1942 paraît au *Journal officiel* un arrêté portant création de la Fédération française de cyclotourisme (FFCT). Elle sera présidée par Charles Antonin. Si sa nomination ne procède toujours pas d'une élection, un certain consensus propre au monde cyclo s'est porté sur son nom.

On ne l'a pas encore dit : le jour magique du 20 novembre faisait suite à une sombre journée, celle du 11 novembre où la zone libre avait cessé d'exister, en représailles de l'entrée des Anglo-Saxons en Afrique du Nord.



Un duo très maréchaliste : Bousquet et Pascot. L'année précédente, Bousquet a été l'artisan principal de la Rafle du Vel' d'hiv', de sinistre mémoire.

Cependant, cette création de la FFCT n'est pas sans remous dans le microcosme. Il existe des mécontents : les cyclos de l'UVF qui n'ont plus de place à la FFC et une partie de ceux de la FFSC qui estiment avoir perdu leur identité. Le fait majeur est peut-être que Jérôme et Touzet aient accepté d'entrer dans le jeu. À vrai dire, le cyclo de Roanne, père putatif du nouveau-né, ne pouvait se dérober. Si l'on considère qu'un certain nombre de cyclos de l'UVF, séduits, vont venir faire nombre, les trompettes de cette FFCT peuvent sonner : l'unité est faite. Tour de magie dû à Antonin ?

## L'année 1943

La FFCT a désormais sa rubrique dans *Cyclo-Magazine*, tenue par... René Touzet. Par un article patriotiquement titré « *Cyclos de France* »<sup>(10)</sup>, après une litanie de remerciements au maréchaliste Pascot, il invite ses troupes à rester bien en ligne : « Tous les cyclos sauront mériter la confiance du colonel Pascot. Ils l'assurent de toute leur reconnaissance.

Dans les instants critiques, il les trouvera à ses côtés, loyaux, fermes et résolu. » Mais il n'est pas que martial, il fait porter son regard au-delà de la guerre, cette fois en messageur de Charles Antonin : « Des zélés et des purs sortiront les cadres fédéraux de l'après-guerre. Pour l'instant, que notre ambition se borne à mettre au point toutes choses, de

manière qu'au jour du démarrage il n'y ait ni perte de temps ni flottement. Là sont les consignes du président Antonin. »

Ainsi sait-on déjà quel homme Touzet idéalise et voit aux commandes fédérales pour les jours de paix.

## LA TRAJECTOIRE DE CHARLES ANTONIN

Mais quel était donc cet homme qui séduisait tant et que d'aucuns vont appeler « le président idéal » ?

Charles Antonin est né dans la Nièvre, à Cercy-la-Tour. Sans pour autant avoir d'attaches nivernaises. Son père venait de la Provence nîmoise, poussé à l'exil par le phylloxéra qui avait ravagé les vignes familiales. Employé des chemins de fer, il fut nommé chef de district, à Clamecy. Sa mère, elle, tirait ses origines du Morvan et de la région parisienne<sup>(1)</sup>. C'est à Clamecy que le jeune Antonin fit ses études primaires, avant d'entrer au collège. Mais déjà, il aimait se dépenser physiquement et parcourir à vélo les routes du Morvan. Puis il se mit à courir, avec un brio remarquable, avant-même d'obtenir ses deux bacs latin-sciences-maths. Ne dit-on pas qu'il aurait gagné plus de cent courses ! Sans négliger, dans le registre sportif, l'athlétisme, le rugby, la natation et même l'escrime. Allait-il entamer des études supérieures ? Coûteuses à l'époque et dans la condition de sa famille, il préféra jouer la sécurité et postula à un emploi aux chemins de fer. Affecté à Nevers, il gravit vite les échelons de la hiérarchie. L'après-guerre fut socialement difficile pour beaucoup. Les cheminots n'étaient pas les derniers à faire grève. Syndicaliste, Charles Antonin se solidarisa avec eux. Et fut révoqué. Adieu les chemins de fer ! Il partit alors pour la Picardie, à Saint-Quentin, où il s'agissait de rebâtir d'abondance. Et devint architecte ou assimilé. L'année 1924, celle des Jeux olympiques de Paris, est déjà entamée lorsqu'il vient s'installer en région parisienne, au Pré-Saint-Gervais, commune populaire qui correspond à son fond social. En 1931, voilà qu'il reprend sa place à la SNCF. Ses talents en architecture y sont pleinement utilisés. En 1936, on le trouve planchant pour des bâtiments de loisirs sociaux à la montagne. À l'usage de cheminots, bien entendu.

## La Journée Vélocio de 1943

Qu'en était-il de l'amitié entre Antonin et Chesal depuis qu'ils n'appartenaient plus à la même fédération ? Visiblement, rien ne pouvait les séparer car ils n'avaient pas changé. Hors de ses fonctions à la FFC, le second restait un fervent cyclo. Tenez, prenons la Journée Vélocio, enregistrée au calendrier fédéral en tant que « manifestation nationale » à la date du 25 juillet 1943. Il nous en reste une photo, prise au pied de la stèle de l'apôtre du cyclotourisme (photo ci-contre). Les deux hommes y figurent. Si Charles Antonin officie *ès qualités*, René Chesal y prend sans doute place au titre de la FFC. Il est en short car, tout comme Antonin, il a gravi à vélo le col du Grand Bois en une montée chronométrée, dans sa catégorie d'âge. Pour la petite histoire, Antonin, son aîné de quelques dix ans, a promené ses cheveux blancs en bien moins de temps que lui ! Regardons d'un peu plus près cette photo. On peut y distinguer Maurice Mouazé, le secrétaire - appointé - de la FFCT. Un homme n'est pas sur le cliché mais il aurait pu tout autant y figurer s'il s'était déplacé, c'est le colonel Pascot. Il figure en tête de liste du comité d'honneur de l'organisation. Avec ses titre et fonction : commissaire général à l'Éducation générale et aux sports. René Touzet ne figure pas non plus sur la photo dont, il est vrai, le cadre n'est pas large. Mais lui, il était au rendez-



1943. La FFCT première version est désormais bien en place. Charles Antonin, son président, prononce un discours à la Journée Vélocio. À ses côtés, René Chesal.

vous du Grand Bois. Il s'est, du reste, chargé d'un commentaire<sup>(2)</sup> : « *Journée Vélocio de guerre. Journée marquante dans les années du cyclotourisme français [...] Comme les présents ont pu s'en rendre compte, rien n'est changé dans la pratique et la conduite du cyclotourisme. Les idées FFSC ont trouvé leur continuité dans la FFCT qui, de plus, a réalisé l'union.* »

## L'année 1944



Paris, rue de Rivoli. Témoignage de l'Occupation. Le vélo est roi (photo André Zucca. Fonds Bibliothèque historique de la ville de Paris).

Au fur et à mesure qu'avancait l'année 1943, nombre de Français pensaient que l'Occupation avait du plomb dans l'aile. Certes la Gestapo sévissait de plus en plus. Notamment depuis le 27 mai où avait été constitué le Conseil national de la Résistance, attestation que celle-ci existait et que dorénavant il faudrait compter avec elle. Les alliés qui l'armaient piaffaient d'impatience aux frontières. Bref, on attendait le Débarquement, sans même l'imaginer. D'autant que, sur le front de l'Est, rien n'allait plus pour la soldatesque du III<sup>e</sup> Reich. Une presse d'opposition,

*Les vélos-taxis avaient été interdits de circulation par décision préfectorale. L'année commençait mal pour les Parisiens, d'autant plus que le métro ne fonctionnait plus le dimanche, par mesure d'économie d'électricité.*



Deux des personnages déterminants du monde cyclo d'alors : René Chesal et René Touzet. Ils encadrent Germaine Darchieux, autre figure du mouvement.

clandestine par nature, tirée dans des conditions héroïques et distribuée de manière périlleuse, s'était développée : *Défense de la France, Combat, Franc-Tireur, Résistance, Témoignage chrétien*, et beaucoup d'autres titres.

En ce qui concerne l'activité physique, *Sport libre*, en sa modeste présentation, se signalait par son rejet de Pascot : « *Les traîtres comme Pascot qui kollaborent jusqu'à la nausée...* » L'ancien rugbyman se voyait même germanisé dans son grade militaire : « *Kolonel Pascot* ».

Fin novembre 1943, il était intervenu dans le microcosme cycliste en « démissionnant » César Banino de son poste de président de la FFC. Pour le remplacer, il avait choisi Roger Méquillet, président de l'Avia-Club, association émanant, selon *Sport libre*, d'une « usine boche », en l'occurrence Voisin, qui livrait Berlin sans retenue. La tâche principale de Méquillet était d'utiliser des fonds nazis pour débaucher les autres clubs, tant de football que de cyclisme. Et ce n'était pas en quittant sa présidence de l'Avia pour celle de la FFC qu'il avait amélioré son image ! Sa première action fut d'éliminer le secrétaire général de la FFC, René Chesal. Bon point pour ce dernier qui n'avait pas dû accepter aveuglément les directives du nouveau président !

### La FFCT se structure et s'organise

Le 1<sup>er</sup> janvier 1944 à Paris, les vélos-taxis avaient été interdits de circulation par décision préfectorale. L'année commençait mal pour les Parisiens, d'autant plus que le métro ne fonctionnait plus le dimanche, par mesure d'économie d'électricité.

Durant ce temps, la FFCT se structurait, notamment par son efficace secrétaire général Mouazé. Celui-ci publia dans *Cyclo-Magazine*, et sur deux numéros,

une étude explicitant son organisation administrative mais aussi éclairant la politique fédérale. On peut penser que son président lui avait soufflé les idées essentielles et avait révisé son texte.

Pour *Cyclo-Magazine*, c'est le coup d'arrêt au n° 173, daté du 1<sup>er</sup> juillet 1944<sup>(13)</sup>. On a compris pourquoi. La FFCT a cependant pu y glisser un communiqué qui dit tout de l'époque : « *Interdiction des manifestations sportives en raison des bombardements.* » Bien qu'elle n'en soit pas décisionnaire, elle n'en relaie pas moins les termes officiels et conseille à ses adhérents de s'y plier.

### Fin de Vichy et reconquête de la liberté

Mais, plus important, du jour au lendemain, la France n'est plus gouvernée de Vichy. Toutes les créations de l'ère Pétain se voient dissoutes. Ressurgissent les fédérations d'avant l'Occupation. L'on ressort des placards les costumes de leurs anciens présidents, que ceux-ci enfilent avec délices. Vive l'UVF et la FFSC ? Lisons *Cyclette-Revue*, laquelle n'interrompt pas sa parution dans la période suivant la

### L'UNION DES CYCLOTOURISTES À TRAVERS LA FFCT

Les nouveaux statuts de la FFCT méritent une lecture attentive, en ce sens qu'ils éclairent sur la FFCT de... 1942. Voyons seulement le début de leur article premier : « *L'association dite Fédération française de cyclotourisme, fondée à Paris le 20 novembre 1942, par la fusion des anciennes fédérations et groupements régissant le cyclotourisme (Fédération française des sociétés de cyclotourisme ; Fédération pyrénéenne de cyclotourisme ; Fédération indépendante du midi ; groupes de cyclotourisme de l'Union vélocipédique de France) a pour but de grouper les sociétés ayant en vue la pratique et le développement du cyclotourisme sous toutes ses formes.* »

Y sont donc énumérés les groupements ayant constitué la FFCT née de Vichy. Or, fait peu relevé jusqu'alors, s'y rangeaient des « groupes de cyclotouristes de l'UVF ». La situation pouvait se comprendre : ceux-ci étaient en déshérence depuis la dissolution de l'UVF et surtout depuis la fin de la commission de cyclotourisme de la FFC. Ils avaient ainsi gagné la FFCT par grappes homogènes. Voilà l'explication qui manquait à la progression de l'effectif de l'ex-FFSC lors de la création de la FFCT. Alors que l'inverse aurait dû se produire, tant par les prisonniers qui faisaient défaut, que par le reflux des adhésions propre à la situation de guerre. Ainsi se trouve ici l'attestation que des cyclos de l'ancienne UVF, se joignant au grand concert, ont contribué à l'union des cyclotouristes à travers la FFCT.

Libération. En octobre 1944, Gousseau peut enfin faire entendre la musique qu'il retenait en lui depuis longtemps : « Hier, c'était le 1<sup>er</sup> mai 1941, la mainmise sur notre vieille UVF [...] Aujourd'hui 27 août 1944 [...] c'est le retour au boulevard Poissonnière du président Achille Legros, élu par le congrès de 1940, c'est la liberté reconquise, c'est le retour à l'ordre, à la persévérance dans l'effort. »

À la fin du match, les gagnants sont... la FFC et la FFCT. Elles gardent leurs sigles créés sous Vichy. Mais avec des statuts relevant désormais de la démocratie. L'UVF et la FFSC n'avaient revécu qu'un bref temps. Peut-être se demandera-t-on par quel processus ou quel tour de passe-passe on en est arrivé à cette situation. Une explication s'impose. Mais à deux fédérations, deux histoires.

### Deux fédérations, deux histoires

À la FFC, enfant de Borotra, succéda, le 27 août 1944, la vieille UVF, de retour de pénitence. Si Achille Legros

en reprit la présidence, sur les dix membres du conseil d'administration, s'inscrivirent deux anciens de la FFC, René Chesal, comme secrétaire général et Achille Joinard, comme membre. Mais quid de la composition du comité directeur ? Le président Legros était secondé par quatre vice-présidents parmi lesquels... Achille Joinard. C'est lui qui va être désigné comme président de cette FFC porteuse de nouveaux habits. Comment, de son côté, la FFCT, née de l'humeur de Vichy et maintenant dissoute par les lois de la Libération, redevint-elle... la FFCT ? Une circulaire, seulement datée du 29 décembre 1944, signée du directeur général de l'Éducation physique et des Sports, Sarrailh, était venu préciser comment devaient se faire les reconstitutions d'associations régies par la loi de 1901. Ainsi, dès octobre 1944, la FFCT s'était dotée de nouveaux statuts qu'elle portait à la connaissance dans une « circulaire d'information » : « De nouveaux statuts, basés sur le système électoral ont été déposés à la préfecture de Police

et le Journal officiel du 18 novembre a donné une existence légale à la Fédération française de cyclotourisme. Quelles seront ses initiales ? Peu importe. Le principal est que le flambeau ne soit pas éteint »<sup>(14)</sup>.

*Le Journal officiel du 18 novembre a donné une existence légale à la Fédération française de cyclotourisme. Quelles seront ses initiales ? Peu importe. Le principal est que le flambeau ne soit pas éteint.*

## L'année 1945

On l'a vu, rien n'était arrêté quant à l'appellation de la fédération. Pour l'heure c'était FFCT. Mais pourquoi pas FFSC si des événements conduisaient à adopter ce sigle ? Déjà, dans l'attente d'une validation sortie des urnes, a été constitué le comité directeur de celle qui est appelée « la nouvelle fédération ».

### La FFCT vs la FFSC, deux camps s'affrontent

Pour autant la FFSC garde des partisans. Maurice Jérôme qui, jusqu'alors avait décidé de ne rien brusquer dans

l'attente d'élections, décide de la réactiver et de reprendre le mandat présidentiel qui lui avait été confié avant la guerre. Ainsi est-il absent du comité directeur de la FFCT, le 5 décembre 1944. L'unité du cyclotourisme est-elle menacée ? Antonin relève le revirement de Jérôme et indique que « Si la revendication de la FFSC est légale, elle ne constitue pas la solution désirée par l'ensemble de nos sociétés. » Il déplore que si Jérôme persiste dans son intention, « il va y avoir deux fédérations nationales en France »<sup>(15)</sup>.

### La victoire de la raison et du bon sens

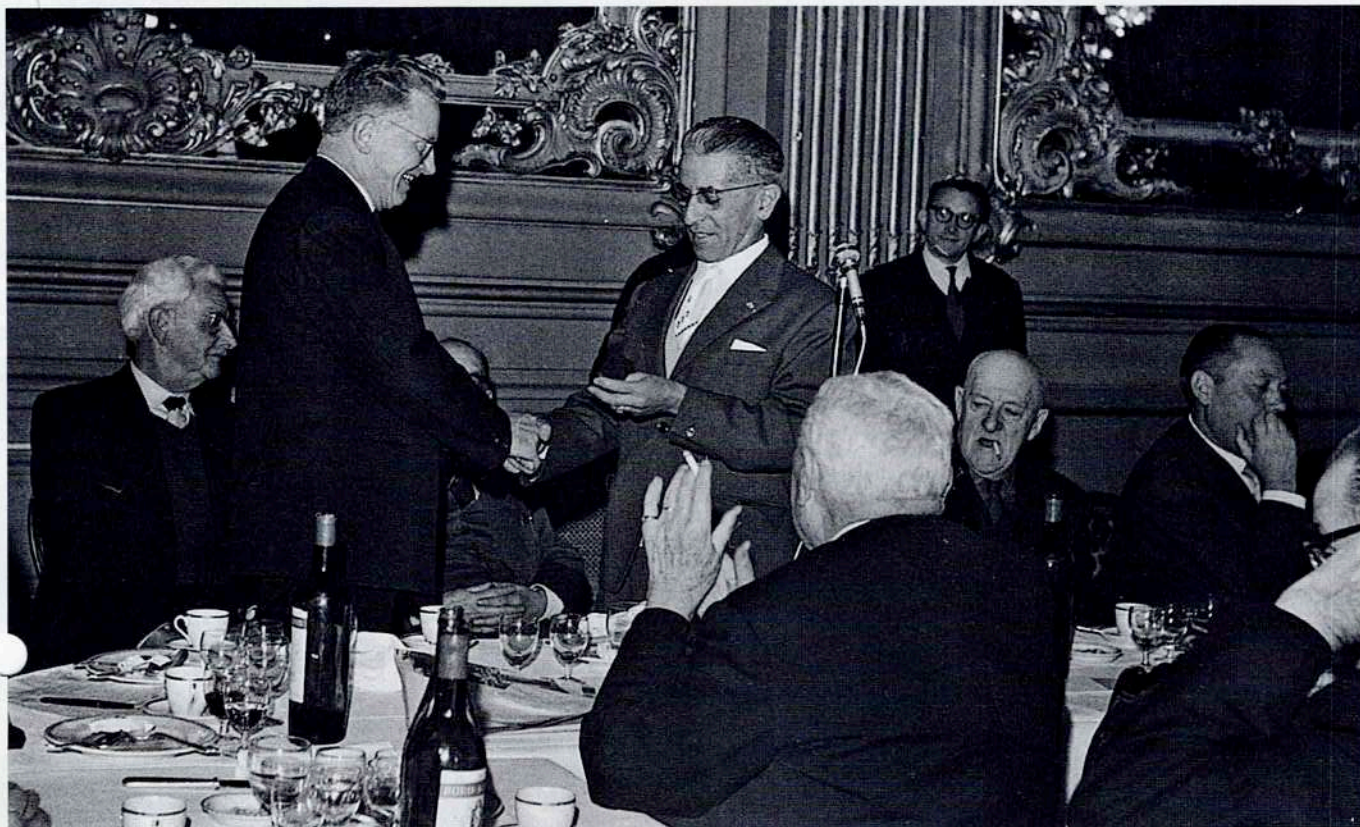
Quel fut alors le résultat de l'affrontement des deux champions ? Antonin, 4 640 voix, élu ; Jérôme, 1 138 voix, non élu. L'on jugera de l'écart ! Quant à l'appellation de la fédération, ce fut FFCT, à la quasi-unanimité. Charles Antonin, dans la noblesse d'esprit que le caractérisait, envoya dès le lendemain matin un pneumatique à Maurice Jérôme : « Je vous demande instamment de me faire le grand plaisir d'accepter de figurer parmi nos membres d'honneur qui, ainsi que vous le savez, siègent à notre conseil d'administration. » Jérôme, sensible à l'offre, lui adressa une longue et chaleureuse réponse mais déclina la proposition, pour des raisons matérielles et non de cœur. Il se réjouissait du but atteint : « C'est pour nous le sentiment d'une réussite complète et d'une victoire de la raison et du bon sens, pour le plus grand bien du cyclotourisme en France. »

### 1945, naissance de la nouvelle FFCT

Courant 1945, on croit alors la situation d'une limpidité absolue : Charles Antonin va être président. Et voilà qu'il se récuse au titre de ses responsabilités professionnelles accrues : en cette



La même rue de Rivoli, version 1945. La Libération est passée par là ! Remarquez les véhicules motorisés venus d'Amérique.



Secrétaire général de l'UCI durant des décennies, Chesal n'oubliera jamais le monde cyclo dans lequel il était enraciné. Cette photo des années 1960, prise lors d'un banquet associatif avec remise de récompenses, en est représentative. Regardons les convives assis. À gauche, Charles Antonin et, à droite, Léon Creusefond, alors président de la FFCT.

*Charles Antonin devient président de la nouvelle FFCT, principalement caractérisée par le fait que ses responsables sont élus.*

période d'immédiat après-guerre le réseau SNCF crie misère. Les membres du comité directeur se regardent atterrés. Nul d'entre eux n'est prêt à accepter pareille responsabilité. Au fil des discussions, et des pressions, Antonin met des conditions à sa candidature : pouvoir disposer d'un collaborateur sûr et efficace. S'il n'ajoute pas « sans ambitions personnelles », il le pense. Il craint les croche-pieds. C'est alors qu'il se tourne vers Pierre Bégu dont le profil lui convient, et celui-ci accepte le rôle de secrétaire général. Charles Antonin devient président de la nouvelle FFCT, principalement caractérisée par le fait que ses responsables sont élus. ■

> Texte : Jacques Seray  
> Photos (sauf mention) : Collection Jacques Seray

(10) Cyclo-Magazine n° 139 du 1<sup>er</sup> février 1943.

(11) Source : André Rabault. Charles Antonin dans *Le Cycliste*, mars-avril 1968.

(12) Cyclo-Magazine n° 153, du 1<sup>er</sup> septembre 1943.

(13) Cyclo-Magazine pourra reprendre sa parution le 1<sup>er</sup> janvier 1945 (n° 174). Sa spécificité ne l'apparente pas aux publications périodiques de la guerre interdites de parution à la Libération.

(14) *Circulaire d'information n° 1*, décembre 1944 : « Le mouvement cyclotouriste ».

(15) *La France cyclotouriste*, janvier 1945 : « En droit, la situation est la suivante : la FFSC est reconstituée d'office et de plein droit, dans sa situation au 16-6-40 en application de l'ordonnance du 9-8-44 JO n° 65 du 15-8-44) et du décret du 2-10-43 (JO n° 25 du 7-10-43). Ses statuts rentrent en vigueur dans leur rédaction au 16-6-40. Et son conseil d'administration, à cette date, rentre en fonctions, jusqu'à nomination d'une délégation provisoire par la préfecture de Police. Toute l'administration fédérale et régionale est remise en place, sauf vacances ou impossibilités majeures [...] « La FFCT, telle qu'elle a été conçue par l'organisme dit « Gouvernement de l'État français » est dissoute d'office, par les mêmes textes légaux.

« Une nouvelle association dite « Fédération française de cyclotourisme » a été créée par simple dépôt de statuts à la préfecture de Police de la Seine en date du 11-10-44 [...] C'est provisoirement le conseil de l'ex-FFCT de 42-44 qui constitue le bureau et assure le fonctionnement de l'association. »

## PRÉCISION

### Encadré consacré à Andrée Rabanowitz

La première partie de notre Dossier Histoire a visiblement été lue avec attention. C'est ainsi qu'Alain Collongues, cyclotouriste et historien de l'Audoux Club Parisien (ACP), a mené son enquête sur Andrée Rabanowitz, une cyclote engagée.

Il s'avère que celle-ci était née Callet, mariée à Joannes Rabanowitz, né en 1908 à Grenoble, sertisseur-joaillier de son état. Les deux époux divorcèrent en janvier 1943. Joannes se remaria en avril de la même année avec Marie-Thérèse Martelin et Andrée une semaine plus tard avec Jean Favre, électricien. Aucun sort fatal n'atteignit les ex-époux. Joannes décéda en 1971 et Andrée en 1994.

> Jacques Seray

*La première partie de ce dossier Histoire consacré à la période 1940-1943 est à retrouver dans la revue Cyclotourisme d'octobre 2024 - n° 749.*